



Consommation exorbitante d'eau

Par **Cldy**, le **26/10/2023** à **09:57**

Bonjour, j'ai fait un relevé de compteur il y a 1 semaine qui m'a indiqué une consommation de plus de 12 m3 d'eau sur 2 mois 1/2 alors que je vis seule, que je ne suis chez moi que pour dormir, que je fais peu de machine, que je n'ai pas de lave-vaisselle ni de jardin à arroser, je vis en appart...

Curieusement, depuis que je surveille matin et soir mon compteur situé juste devant la baie vitrée de cet homme, j'ai remarqué que ma consommation est presque mieux adaptée de la réalité.... de plus, son compteur est à côté du mien, donc je peux constater que sa conso journalière est de quelques litres par jours alors que c'est un retraité qui est toujours chez lui (4l entre hier 19h45 et ce matin 8h !!). J'ai soumis une photo de l'installation sanitaire à un plombier qui ne comprend pas pourquoi autant de tuyaux partent dans le sol... je vous précise qu'avant tout, j'ai fait tous les tests pour confirmer qu'il n'y a aucune fuite d'eau... Bien évidemment, la situation est là même pour mon compteur électrique que je surveille depuis le 13 octobre... je vous précise que bien sûr depuis que j'ai fait les premiers relevés, je n'ai absolument rien changé dans ma façon de vivre....

Je ne vis plus depuis tout ce temps, je me demande ce qui m'attend étant donné que dans le bail, il s'est gardé le droit d'accéder à mon entrée pour aller dans son grenier....

Je n'ai qu'une envie c'est de débarquer chez lui, mais je préfère faire les choses correctement!

Merci beaucoup pour votre aide, vos conseils...

Par **dddddddddd**, le **26/10/2023** à **11:01**

Bonjour,

Si j'ai bien compris, vous voulez aller voir votre voisin pour lui expliquer que l'essentiel de l'eau qu'il utilise passe par votre compteur ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **26/10/2023** à **11:03**

Bonjour,

C'est qui "lui" ? C'est votre bailleur ? votre voisin ?

Un bailleur n'a pas le droit d'entrer chez vous sans votre autorisation. Changez vos serrures et faites auditer votre réseau d'eau.

Par **Cldy**, le **26/10/2023** à **11:30**

Bonjour Karpov11, oui bien sûr que j'ai envie de débarquer chez mon propriétaire.... Mais je préfère faire les choses en toute légalité !

Par **dddddddddd**, le **26/10/2023** à **11:55**

Bonjour,

Alors, comme d'habitude, il faut des preuves.

Cordialement